

PREFET DE LA REGION PICARDIE

*Direction régionale de l'Environnement  
de l'Aménagement et du Logement  
de PICARDIE*

**PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN ET SOCIAL  
DU QUARTIER DE LA COMMANDERIE À NOGENT-SUR-OISE  
AVIS DE L'AUTORITE ADMINISTRATIVE DE L'ETAT  
SUR L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE**

**Synthèse de l'avis**

Le projet de renouvellement urbain et social de la Commanderie est entrepris à l'initiative de la commune de Nogent-sur-Oise. Le quartier de la Commanderie a fait l'objet de nombreuses interventions publiques. A l'heure actuelle le projet entamé en 2003 est toujours en cours.

Afin d'assurer la pérennité des actions commencées, des aménagements complémentaires sont nécessaires.

La déclaration d'utilité publique permettra à la commune de Nogent-sur Oise d'acquérir, dans le cadre du projet de renouvellement urbain, par voie d'expropriation si nécessaire :

- l'immeuble Faidherbe dans le but de transformer le bâtiment d'habitation en logement sociaux, de démolir les garages dont l'usage a été détourné et de construire un bâtiment à usage commercial dans la continuité de l'immeuble du Château,
- un immeuble de box aux fins de démolition,
- une partie du rez-de-chaussée du bâtiment D dans le but de le transformer en centre social.

Les enjeux environnementaux, pour ce projet, concernent essentiellement la gestion des eaux pluviales, notamment leur collecte et leur traitement, la préservation du patrimoine écologique environnant, la prise en compte des enjeux de composition et d'intégration paysagère, et le cadre de vie des habitants.

L'étude d'impact est globalement de bonne qualité. Elle répond à la plupart des enjeux environnementaux du territoire compte tenu de la nature du projet. Elle présente une analyse des impacts du projet sur les différentes composantes environnementales et propose des mesures pour supprimer et réduire les incidences du projet.

L'autorité environnementale recommande d'identifier l'évaluation au titre de Natura 2000 dans l'étude d'impact en joignant une carte localisant les sites les plus proches par rapport au projet.

Amiens, le 26 janvier 2012

P. le Préfet de Région  
Le Secrétaire Général pour  
les Affaires Régionales



Pierre GAUDIN